



Charte de l'entreprise

Favre, Développement & Foresterie Sàrl

Vu sa taille, notre entreprise n'est pas certifiée, cependant elle s'engage selon les principes de fonctionnement et des valeurs qui suivent.

- 1. L'intérêt de nos clients ou partenaires est au centre de nos préoccupations et priorités.*
- 2. Notre force est un service de proximité et de qualité, caractérisé par la disponibilité et la fiabilité de nos interventions ou services.*
- 3. À l'interne comme à l'externe, nous respectons toutes les personnes dans leur intégrité et leur dignité.*
- 4. Nous choisissons des partenaires et fournisseurs fiables qui partagent ces principes.*
- 5. Un collaborateur, même à court terme, est respecté, considéré et écouté. Il est également intégré à la vision de l'entreprise pour le ou les projets dont il est chargé. Il est rémunéré au mieux selon ses responsabilités et compétences.*
- 6. Un climat à la fois de sérieux et de bonne humeur doit transparaître à l'interne de l'entreprise comme envers nos partenaires ou clients.*
- 7. Nous contribuons à la protection de l'environnement dans nos choix de matériel, de procédures ou dans nos déplacements. Nous en faisons la promotion par les actes, dont le recours aux énergies renouvelables.*
- 8. Nous prenons toutes les mesures pour la sécurité de notre personnel et respectons les normes SUVA et MSST.*